

Réponse reçue par mail le 22/03/2023 du directeur d'Alstom Crespin

« *Faisant suite à votre courrier de recommandation, voici les mesures que nous avons décidé de mettre en œuvre au sein de l'Entreprise Ferroviaire ALSTOM Crespin :*

- *Intégration du thème dans une prochaine journée de formation continue pour nos conducteurs. Echéance : fin 2023.*
- *Spécification au sein de notre réglementation métier Conducteur. Echéance : fin 2023. »*